

## Conférence petit-déjeuner : 19 septembre 2019

Chère Madame, Cher Monsieur,

L'ANJB organise, le jeudi 19 septembre 2019 de **08h30 à 10h30** (08h30-09h00 : accueil petit déjeuner – 09h00-10h30 : conférence) une conférence petit-déjeuner dans les locaux du Cabinet Herbert Smith Freehills (66 avenue Marceau, Paris 8e) sur le thème suivant :

### Les autorités de contrôle du secteur bancaire et financier : procédures comparées AMF, ACPR, Banque de France

animé par

**Me Géraldine Marteau**  
Avocate

**Me Martin Le Touzé**  
Avocat

**Laurence Wynaendts**  
Directeur Juridique Contentieux  
et enquêtes réglementaires  
HSBC France

**Cabinet Herbert Smith  
Freehills**

**Cabinet Herbert Smith  
Freehills**

L'inscription à cette conférence petit déjeuner est gratuite et **exclusivement réservée aux membres du Club ANJB ainsi qu'aux adhérents de l'ANJB (adhésion nominative)**.

**Nous vous remercions par avance de bien vouloir nous retourner le formulaire ci-dessous d'ici le 9 septembre si vous souhaitez participer.**

Comptant sur votre participation, je vous adresse mes meilleures salutations.

Marc de Lapérouse  
Président de l'ANJB

✂

**Coupon à retourner par mail de préférence au plus tard le 9 septembre 2019**  
à **Cendrine Schoeters** – [cendrine.schoeters@hsbc.fr](mailto:cendrine.schoeters@hsbc.fr) - 01.58.13.07.20  
ANJB c/o HSBC France - Direction des Affaires Juridiques – 15 rue Vernet – 75008 Paris

Je soussigné(e),

Nom..... Prénom.....

Société..... Titre / Profession.....

Adresse.....

E-mail.....

participera à la conférence petit-déjeuner organisée par l'ANJB, le jeudi 19 septembre 2019 à 08h30 dans les locaux du Cabinet Herbert Smith Freehills (66 avenue Marceau - Paris 8<sup>e</sup>) sur le thème suivant :

#### Les autorités de contrôle du secteur bancaire et financier : procédures comparées AMF, ACPR, Banque de France

- adhérent ANJB
- membre Club ANJB

Fait à ....., le .....

Signature

#### Loi informatique et libertés

Les données à caractère personnel recueillies dans le cadre du présent formulaire seront collectées, traitées et conservées selon les dispositions de la Charte de Protection des Données de l'ANJB consultable à tout moment à l'adresse suivante : [http://anjb.net/IMG/pdf\\_Charte\\_de\\_Protection\\_des\\_Donnees\\_ANJB.pdf](http://anjb.net/IMG/pdf_Charte_de_Protection_des_Donnees_ANJB.pdf).